



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 mars 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Marjorie NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIÉVEZ, Flavie PRÉVOST.

Objet n° 16 - Question orale de Monsieur le Conseiller Patrice NALDI relative à la Chaussée d'Ecaussinnes.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Patrice NALDI relative à la Chaussée d'Ecaussinnes.

Depuis plusieurs années on parle de la reprise sous giron communal de la RN532, c'est-à-dire la Chaussée d'Ecaussinnes. Il y a également la « déviation » de la « nationale » Avenue Alix de Namur qui devrait être reprise par la commune.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Des négociations sont-elles entamées avec la Région wallonne afin qu'elle prenne en charge la réfection complète du pont jusque Ecaussinnes ?

En effet, le tronçon du pont jusqu'au chemin du Baudriquin est dans un état déplorable ainsi que la piste cyclable. Le stationnement « en voirie » pose également un problème. Une rénovation complète s'impose avec attention particulière pour la mobilité douce, dans le prolongement de l'axe rue d'Ecaussinnes – avenue Alix de Namur et prochainement la boucle cyclable du chemin du Pont. Cela pourrait résoudre également la problématique du stationnement. Une reprise par la commune après travaux pourrait rendre plus rapide les décisions, pour limiter le charroi de transit, limiter les vitesses ou gérer la mobilité des voiries adjacentes résidentielles, chemin du Nesplier, des Dames, du Baudriquin et rue de l'Entente.

Il a été évoqué récemment dans la presse que le Ministre Desquesnes, (souvenez-vous la photo avec les pelles sur cette même nationale), avait demandé aux communes les listes des voiries concernées par un transfert de propriété. Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Voici mes questions :

- Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est pour Braine-le-Comte ?

- Hormis la Chaussée d'Ecaussinnes, voyez-vous d'autres petites nationales qui pourraient être concernées ?

Monsieur le Député-Bourgmestre répond à la question

Merci, Monsieur le Président. Je vais répondre rapidement.

Nous avons eu une réunion avec le Ministre le 28 janvier dernier et, comme vous le savez, j'ai développé des liens étroits avec lui en Commission. Il a expliqué que les investissements prioritaires seront dirigés vers les zones où une reprise communale est prévue. La Chaussée d'Ecaussinnes fait donc partie des priorités.

Ce vendredi, nous avons tenu un Collège commun avec Ecaussinnes, où nous avons discuté d'une stratégie commune. Une partie de la Chaussée de Braine (sur Ecaussinnes) et la Chaussée d'Ecaussinnes à Braine doivent être reprises en voiries communales. La partie sur Braine-le-Comte est la plus détériorée, notamment en ce qui concerne les trottoirs. Nous sommes en train de négocier pour que la Région wallonne puisse prendre la charge leur rénovation avant cession.

D'autres voiries communales sont-elles concernées ? Non, car elles ne sont pas des voiries de desserte. Les autres sont des voiries de transit et n'ont pas vocation à revenir dans le giron communal.

Concernant l'Avenue Alix de Namur, nous avons déjà pu en modifier le sens de circulation.

Monsieur le Conseiller Patrice NALDI réplique

Je me réjouis des perspectives offertes aux citoyens et suivrai ce dossier de près.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Bernard ANTOINE

Le Député-Bourgmestre,

Maxime DAYE